



**Fédération des locataires
d'habitations à loyer modique
du Québec (F L H L M Q)**

Montréal, le 7 décembre 2020.

M. Horracio Arruda, M.D. FRCPC
Direction générale de la santé publique
Sous-ministre adjoint
Édifice Catherine-De Longpré
1075, Chemin Sainte-Foy, 12^e étage
Québec (Québec)
G1S 2M1

**Objet : Demande pour faire appliquer une mesure sanitaire élémentaire dans les
30 000 unités de HLM pour familles au Québec.**

Monsieur le directeur national,

Le 14 avril dernier, votre organisme produisait des recommandations intérimaires pour réduire le risque de transmission de la COVID-19 dans les immeubles à loyer modique où logent plus de 65 000 ménages à faible revenu à travers le Québec.

Sachez que nous vous en sommes gré et que notre fédération, qui regroupe quatre-cent associations de résidant-e-s dans les immeubles pour personnes âgées et dans des immeubles pour familles, a pris très au sérieux vos diverses recommandations. Depuis huit mois, nous menons un combat de tous les jours afin d'expliquer le bien-fondé de vos consignes sanitaires ayant pour but de tenir le virus le plus loin possible de nos habitations. Nous multiplions également les gestes d'entraide envers les personnes seules et isolées à travers différentes campagnes de solidarité, notamment à l'approche des fêtes. Malgré tout, dans plusieurs villes, nous déplorons de plus en plus de décès dû à la COVID-19 parmi nos voisins et voisines.

Comme nous prenons très au sérieux la situation, nous sollicitons votre aide pour mettre fin à ce que nous considérons être une négligence inutile et inexcusable dans le réseau des HLM au Québec.

Depuis plusieurs mois, lors des réunions de la Table-Réseau contre la COVID-19 mis en place par la Société d'habitation du Québec, nous protestons contre le fait que, malgré les recommandations de la Santé publique et de la SHQ, de nombreux offices d'habitation au Québec refusent d'installer des distributrices à savon dans le hall d'entrée des 30 000 logements HLM pour familles au Québec. Dans des immeubles de 40, 100 et 200 logements où circulent des dizaines et parfois des centaines de personnes chaque jour, des offices publics dans des villes comme Québec, Granby, Saint-Jérôme, Longueuil et beaucoup d'autres ne jugent pas prudent de mettre à la

disposition des gens, qui entrent ou qui sortent, une mesure aussi élémentaire de prévention que du savon ou du désinfectant.

Un sondage mené auprès des locataires par notre fédération indique que 31 % n'ont pas accès à du savon à l'entrée de l'immeuble. Nous avons posé la même question à 70 directeurs et directrices d'offices et 24 % nous ont dit ne pas fournir de savon dans les immeubles pour familles.

Malgré le fait que la Société d'habitation du Québec recommande fortement dans ses avis aux offices d'habitation la mise en place de distributrices à savon dans tous les immeubles et quelle est prête en à assumer les coûts, la situation ne s'améliore pas. La SHQ nous affirme que cette question est du ressort de la direction de la Santé publique de chaque région et qu'elle ne peut que suggérer et non pas imposer une telle mesure élémentaire de prudence même si chaque semaine vous nous répétez de nous laver les mains.

Sans faire de jeu de mot malheureux, nous sommes profondément choqués de voir qu'on peut ainsi se laver les mains de vos consignes préventives pourtant si simples à comprendre et urgentes à appliquer. Il est inacceptable que les populations parmi les plus vulnérables aient à se battre contre la négligence d'administrateurs locaux qui mettent en péril nos efforts collectifs quotidiens pour réduire la propagation du virus.

Nous en profitons également pour vous souligner combien nous trouvons regrettable que le port du masque ne soit pas obligatoire dans les espaces communs en HLM. De 80 à 90 % des locataires font preuve de considération à l'égard de ceux et celles qu'ils côtoient et vous nous aideriez en édictant une règle claire à ce sujet au même titre que dans les commerces.

Espérant, Dr. Arruda, que vous pourrez nous aider dans notre volonté de suivre vos précieux conseils.

Veillez recevoir l'expression de nos meilleurs sentiments.



Robert Pilon
Coordonnateur de la FLHLMQ
514-951-1837

C.c : Madame Andrée Laforest, MAMH
Monsieur Christian Dubé, MSSS